

par l'égoïsme et les préjugés sans s'en apercevoir, eux aussi devraient consulter leur confesseur et des personnes de vertu et d'expérience. Combien d'enfants, garçons et filles, sont malheureux toute leur vie par la faute de leurs parents ou de leurs supérieurs, qui les ont forcés d'embrasser un état de vie auquel ils n'étaient pas appelés, ou qui les ont éloignés de leur véritable vocation. Le choix de la vocation est entre nos mains et celles de Dieu, et nous sommes libres de faire ce qu'il nous suggère, sans avoir égard à qui que ce soit.

Qu'est-ce que le péché actuel ?

Le péché actuel est celui que l'on commet soi-même, de sa propre volonté, quand on est parvenu à l'âge de raison.

En combien de manières commet-on un péché actuel ?

On commet le péché actuel par pensées, par paroles, par actions, par omissions, volontaires et opposées à la loi de Dieu.

Nous pouvons donc pécher de quatre manières : par « pensées, » en permettant à notre esprit de s'arrêter à des choses coupables ; par « paroles, » en blasphémant, faisant des mensonges, etc ; par « actions, » en faisant toute espèce d'actions mauvaises, et par « omission, » en négligeant de faire une chose commandée par Dieu ou l'Eglise ; mais, pour qu'il y ait péché, il faut que les pensées, les paroles, les actions et les omissions soient volontaires, c'est-à-dire, que nous sachions parfaitement ce que nous faisons, et être libres de le faire ou de ne pas le faire. Il faut de plus qu'elles soient « contraires à la loi de Dieu ; » c'est-à-dire une violation de quelqu'une des lois auxquelles il nous commande d'obéir, soit qu'il les ait promulguées lui-même ou qu'elles l'aient été par son Eglise.

Si nous doutons qu'une chose soit péché ou non, nous devons nous demander : est-ce défendu par Dieu ou son Eglise ? et si nous ne connaissons pas de loi qui la défende, elle ne peut être un péché, du moins pour nous.

Supposons, par exemple, qu'un enfant doute s'il y a péché ou non à lancer un cerf-volant, il doit se demander s'il y a une loi de Dieu ou de son Eglise qui dise que c'est un acte coupable. S'il n'y en a pas, il n'y a pas de péché. Mais il pourrait y avoir péché pour une autre raison, par exemple, si ses parents ou ses supérieurs le lui avaient défendu, car il y a une loi de Dieu qui nous ordonne d'obéir à nos parents ou à nos supérieurs. Ainsi, un acte qui n'est pas coupable en soi, c'est-à-dire qui n'est défendu directement ni par Dieu ni par son Eglise, peut devenir coupable pour quelqu'autre raison bien connue de nous.